

Inscription à la restauration et périscolaire année scolaire 2018 / 2019

L'un des parents ou le tuteur légal doit obligatoirement se présenter lors de l'inscription de l'enfant.

Pièces obligatoires:

1. Fiche de renseignement à remplir plus la Fiche Sanitaire de Liaison
2. 1 photo d'identité récente de l'enfant à la norme
3. Photocopie de la carte d'allocataire (CAF) si vous en êtes bénéficiaire
4. Photocopie d'un justificatif de domicile (électricité, eau, téléphone)
5. Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'enfant pour l'année scolaire 2018/2019
6. Attestation d'inscription du Bureau des Ecoles pour une nouvel inscription ou l'entrée en classe de CP
7. Frais d'inscription par enfant 8 €

Si votre enfant participe au Périscolaire

1. Formulaire Périscolaire de la CTOS à remplir
2. **Frais annuel par enfant 50 €**